



DOSSIER A FOURNIR

1^{ère} ANNEE BTS (NOUVEAUX)- AP/BTS

- Un extrait d'acte de naissance
- Une photocopie du relevé de notes du BAC ou du BT
- Une photocopie de l'autorisation d'inscription en AP/BTS pour les étudiants non titulaires du BAC ou du BT
- Une photocopie de la carte nationale d'identité du parent ou du correspondant résidant à Abidjan

N.B : Pour toutes autres informations, prière de passer aux bureaux des Educateurs



DOSSIER A FOURNIR

2ème ANNEE BTS

- Un extrait d'acte de naissance de moins d'un an
- Une photocopie de la CNI ou de l'attestation d'identité
- Une photocopie légalisée du relevé de notes ou l'attestation de réussite au BAC ou au BT
- Une photocopie de l'autorisation d'inscription en AP/BTS pour les étudiants non titulaires du BAC ou du BT
- Une photocopie de la carte nationale d'identité du parent ou du correspondant résidant à Abidjan

N.B : Pour toutes autres informations, prière de passer aux bureaux des Educateurs